

ALERTE SUR L'EAU DANS LE BASSIN DU CLAIN

Construisons un Projet Territorial de Gestion de l'Eau d'Initiative Citoyenne

EAU & QUALITÉ

pour un retour nécessaire à la priorité santé

Quatrième rencontre

Jeudi 6 juillet 2023, 19h

ENSI de Poitiers (1 rue Marcel Doré bât. B1, Poitiers)

Entrée libre



Comment préserver la qualité de l'eau ?
Comment fonctionne la production d'eau potable ?
Aurons-nous de l'eau potable de bonne qualité & en quantité suffisante ?
À quelles conditions ?
À quel prix ?

Intervenants :

Rémy Coopman, Président d'Eaux de Vienne
Jean-Pierre Coillot et Michel Debiais, UFC-Que Choisir
Jean-Louis Jollivet, Vienne Nature

À l'initiative de :



Agir pour
la biodiversité



et des citoyen.nes et élu.es des collectivités du territoire.

Programme

Jeudi 6 juillet 2023, 19h

EAU & QUALITÉ pour un retour nécessaire à la priorité santé

ENSI de Poitiers (1 rue Marcel Doré bât. B1, Poitiers)

Entrée libre

Intervenants :

Rémy Coopman, Président d'Eaux de Vienne

Jean-Pierre Coillot et Michel Debiais, UFC-Que Choisir

Jean-Louis Jollivet, Vienne Nature

La production d'eau potable, comment fonctionne-t-elle ? Aurons-nous de l'eau potable de bonne qualité en quantité suffisante ? À quelles conditions ? À quel prix ?

Entre pesticides et déficit quantitatif, la production d'eau potable en Vienne et plus précisément sur le bassin du Clain rencontre des difficultés croissantes. La vieille pollution « diffuse » par les nitrates continue à affecter les eaux brutes issues des nappes d'accompagnement des cours d'eau. Elle se double d'une contamination de mieux en mieux diagnostiquée par les pesticides. Aux traditionnelles molécules d'Atrazine, aux métabolites du S Metolachlore s'ajoutent aujourd'hui massivement les métabolites du Chlorothalonil. Ils dépassent la limite dite de « qualité » sur les deux tiers du territoire couvert par le syndicat Eaux de Vienne, soit tout le département, excepté les treize communes desservies par l'ex-Grand Poitiers. Cette pollution est aggravée par la baisse des volumes mobilisables tant dans les nappes souterraines que dans les sources et cours d'eau. Elle empêche parfois la dilution qui permettait de maîtriser les taux de polluants comme c'est le cas à Cuhon. Grand Poitiers a pointé une situation analogue à Fleury lors de notre rencontre du 11 mars.

Le 6 juillet, Eaux de Vienne nous dira comment fonctionne la fabrication de l'eau potable et comment ils tentent de limiter les pollutions diffuses à travers le dispositif des « contrats Re-Sources ». Destinés à engager des agriculteurs volontaires dans des productions à faible niveau d'intrants, ils puisent dans une panoplie variée des outils de diagnostic et d'accompagnement, le but étant de susciter une dynamique de changement.

Vienne Nature et l'UFC Que-Choisir livreront leur retour d'expérience après des années de participation aux comités de pilotage des contrats Re-Sources et mettront en débat leurs interrogations et leurs propositions. Comment en finir avec la fuite en avant du curatif – les usines de purification – et protéger efficacement les nappes superficielles des pollutions diffuses ? À quelles conditions exploiter davantage les nappes profondes de l'infratoarcien jusqu'ici peu sollicitées pour l'eau potable ?

Un PTGE d'Initiative Citoyenne

L'eau est un commun et chaque citoyen en finance la gestion.

Les associations Vienne Nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, UFC-Que Choisir, la Confédération Paysanne, la Fédération de Pêche 86 travaillent depuis de nombreuses années sur les sujets essentiels de préservation des ressources naturelles, de respect de la biodiversité et de l'environnement, d'agriculture paysanne au niveau local et national.

Elles sont expertes et concernées par le partage et la gestion de l'eau dans le bassin du Clain.

Des élus municipaux, communautaires, départementaux, régionaux et nationaux se mobilisent pour la défense de la ressource en eau dans le Bassin du Clain.

Une gestion concertée et raisonnée doit s'écrire dans le cadre d'un **Projet Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE)**, selon la circulaire du 7 mai 2019. **Ce projet n'existe pas encore sur notre territoire.**

Cette invitation à la coconstruction d'un Projet Territorial est une réponse citoyenne & pragmatique à une complexité territoriale liée au enjeux spécifiques de la ressource en eau dans le bassin du Clain.

Cet enjeu, **le partage et la gestion durable de l'eau**, est citoyen et transpartisan, il concerne tous les habitants, les associations de défense de l'environnement, les acteurs économiques, dont les agriculteurs, les instances de gestion de l'eau et tous les élus soucieux :

- du respect de la Loi sur l'Eau & les Milieux Aquatiques / loi LEMA ;
- de la prise en compte de leur voix dans la perspective d'une meilleure et plus juste gestion de l'eau dans le bassin du Clain.

Pour plus d'informations :
nouvellegestiondeleau86@proton.me

À l'initiative de :



Agir pour
la biodiversité



et des citoyen.nes et élu.es des collectivités du territoire.